



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 13 MAI 2008
(2007-2008)
LE 20 MAI 2008**

01.00 REPRISE DE LA SÉANCE

À 19 heures, la séance ajournée est ouverte par Monsieur Alban Synnott, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 20 MAI 2008 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR ALBAN SYNNOTT ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneis (7)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Yvon Derome (21)
Marcel Gélinas (3)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

M. le commissaire représentant du comité de parents

Marc Viau, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ÉTAIENT ABSENTS

M. Jean-Pierre Bélair (23), commissaire
M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire

C.E.-02931-05-08

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,
que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé, à savoir :

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES



No de résolution
ou annotation

- 11.01 Mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire – École Pierre-Bédard – Appel d’offres # P8-042-065-07
- 11.02 Mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire – École Louis-Cyr – Appel d’offres # P8-043-076-07
- 11.03 Mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire – Écoles Louis-Philippe-Paré et Bonnier – Appel d’offres # P8-044-048/055-07
- 11.04 Mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire – École de la Magdeleine – Appel d’offres # P8-040-007-07

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

-02932-05-08

11.01 MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS AU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLE PIERRE-BÉDARD – APPEL D’OFFRES # P8-042-065-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, fait la présentation du dossier.

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres est conforme à notre politique d’acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d’octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire à l’école Pierre-Bédard à **Les Entreprises QMD Inc.** pour un montant forfaitaire de deux cent trente-cinq mille cinq dollars et soixante-quinze cents (235 005,75 \$), le tout conformément aux conditions d’appel d’offres et à la soumission du 12 mai 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s’il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.F.-02933-05-08

11.02 MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS AU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLE LOUIS-CYR – APPEL D’OFFRES # P8-043-076-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, fait la présentation du dossier.

CONSIDÉRANT que l’appel d’offres est conforme à notre politique d’acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l’appel d’offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,



No de résolution
ou annotation

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire à l'école Louis-Cyr à **Les Entreprises QMD Inc.** pour un montant forfaitaire de trois cent dix-neuf mille six cent soixante-deux dollars (319 662 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 12 mai 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02934-05-08

11.03 MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS AU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLES LOUIS-PHILIPPE-PARÉ ET BONNIER – APPEL D'OFFRES # P8-044-048/055-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, fait la présentation du dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire aux écoles Louis-Philippe-Paré et Bonnier à **Les Entreprises QMD Inc.** pour un montant forfaitaire de cinq cent cinq mille neuf cent cinq dollars et soixante-quinze cents (505 905,75 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 12 mai 2008.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02935-05-08

11.04 MISE À NIVEAU DES LOCAUX SPÉCIALISÉS AU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES # P8-040-007-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, fait la présentation du dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la mise à niveau des locaux spécialisés au deuxième cycle du secondaire à l'école de la Magdeleine à **AFCOR Construction Inc.** pour un montant forfaitaire de un million cinq cent quarante-deux mille cent vingt-sept dollars et soixante cents (1 542 127,60 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 8 mai 2008.



No de résolution
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02936-05-08

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE
À 19 h 10,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,
que la présente séance ajournée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidence de la séance


Secrétaire générale